
COMMUNE DE TRAPPES

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**LE 3 OCTOBRE 2022 à 18 H 00
à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Octobre 2022

ASSEMBLEES

- Approbation du Procès-verbal de séance du 4 Juillet 2022
- Relevé des décisions n°2022-98 à n°2022-143 incluse

ADMINISTRATION GENERALE

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ARSLA dans la lutte contre la maladie de la SLA (sclérose latérale amyotrophique) ou maladie de Charcot.
- Modification de la délibération n°2021-149 du 25 Octobre 2021 portant désignation des représentants du Conseil municipal appelés à siéger au sein des conseils d'écoles maternelles et primaires, des conseils d'administration des collèges et lycées et du conseil d'administration de l'école Sainte Marie.
- Résiliation du marché d'assurances dommages aux biens n°1914

AFFAIRES FINANCIERES

- Attribution d'appel d'offres ouvert - marché de services de réalisation et de mise à jour des dossiers techniques amiante (DTA) et des diagnostics amiante avant travaux et démolition pour les bâtiments de la ville de Trappes
- Attribution d'appel d'offres ouvert - marché de travaux d'aménagement des abords de la piscine Jacques Monquaut

EDUCATION

- Approbation de l'avenant 1 à la convention de soutien à l'investissement des communes pour le plan de déploiement numérique scolaire dans le cadre du Contrat Yvelines Territoires et en partenariat avec l'Education nationale

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

- Marché n°2101 de nettoyage dans divers bâtiments communaux - lot n°1 nettoyage des groupes scolaires, accueils périscolaires, crèches et centres de loisirs : avenant n°4
- Marché n°1904 - travaux neufs entretien et grosses réparations du patrimoine communal - avenants n°1 aux lots 1,3,4,5,6,7,8,9,10,11,13 - avenant n°2 au lot 2

GRANDS TRAVAUX

- Convention de prestation de service avec Saint-Quentin-en-Yvelines pour la gestion d'équipements de jeux d'eau du parc de la Plaine de Neauphle
- Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de la surface du plateau urbain RN10 en centre-ville : avenant n°5
- Enfouissement de la RN10 - convention de coopération entre pouvoirs adjudicateurs pour

l'utilisation d'un pont de secours - abroge et remplace la délibération n°2022-336 du 4 juillet 2022.

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour du tableau des emplois de la Ville
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Modification de la délibération n°2022-349 du 4/07/2022
- Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un assistant social du Centre interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la région Ile-de-France au sein de la Commune de Trappes

TRANQUILLITE PUBLIQUE

- Création d'une aide financière pour la sécurisation des locaux communs des copropriétés.

URBANISME

- Acquisition amiable de la propriété de Madame DEMIOZ sise 17 voie de Stalingrad Nord
- Délibération Rectificative suite à une erreur matérielle concernant les places de stationnement - Acquisitions en VEFA suivant le dispositif prévu à l'article R.2122-3 du Code de la commande publique, de deux locaux bruts de béton sans vitrine au rez-de-chaussée des bâtiments B et C de l'opération immobilière de NEXITY accordée par le PC 78621 21 E004
- Cession des murs du tabac Tom Tom - Allée Aimé Césaire - Résidence La Closerie du Parc

MOTIONS

- Motion financière relative à l'autonomie financière des Collectivités Territoriales



Fait à Trappes, le 27 Septembre 2022

Le Maire,

Ali RABEH